

Conditions générales de vente

Rue Douar Ar Pont 29890 Brignogan Plages | +33 (0) 2 98 83 41 65 – contact@campingcotedeslegendes.com

1. Modalités de réservation

Toute personne accueillie au camping déclare avoir pris connaissance de ces présentes conditions générales de vente et s'engage à respecter le règlement intérieur du camping disponible sur le site du camping et sur simple demande.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Le client qui établit la réservation doit être une personne majeure et faire partie des personnes hébergées. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi. En cas de déclaration inexacte, le contrat peut être résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises par le camping.

Les réservations peuvent être effectuées par e-mail, sur le site du camping ou par téléphone. Pour toute réservation, il sera facturé des frais de dossier (10€).

Les réservations deviennent effectives et définitives qu'avec l'accord du camping, et après réception de l'acompte, du contrat de réservation dûment complété et signé, ou acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement de l'acompte dans un délai maximum de 21 jours suivant la réception du contrat. Un accusé de réception vous sera envoyé, non cessible à un tiers. Il devra être présenté le jour de votre arrivée.

Les préférences formulées lors des réservations (n° d'emplacement précis, ombre, emplacement côte à côte...) seront satisfaites dans la mesure du possible, sans engager la responsabilité du camping.

Emplacement

Le forfait journalier comprend pour 2 personnes : l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Seront notamment facturés en supplément : la taxe de séjour, l'électricité, les personnes supplémentaires, le ou les animaux... Le nombre maximum de personnes par emplacement est de 6.

Location

Les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle, de la literie (couvertures et oreillers). Vous disposez également des infrastructures d'accueil. Le forfait de base est de 4 à 6 personnes suivant le type de locatif. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Absence de droit de rétractation

En vertu des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les dispositions de l'article L 121.-20 prévoyant un délai de rétractation de 7 (sept) jours, à compter de l'acceptation de l'offre de service, ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet la prestation de service d'hébergement qui doivent être fournis à une date ou selon une période périodicité déterminée. Le client ne dispose donc d'aucun droit de rétractation dans le cadre du présent contrat.

2. Tarifs et taxes de séjour

Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise au taux en vigueur. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou séjours facturés. Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne de plus de 18 ans. La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif. La taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales.

3. Règlement du séjour

Modes de paiements acceptés

Au titre de l'acompte, vous pouvez régler votre réservation par les modes de paiements suivants : espèces, carte bancaire, chèque, virement bancaire ou chèques vacances ; au titre du solde, ces mêmes modes de règlement sont acceptés.

Modalités de règlement en Emplacement

Un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping, ainsi que des frais de dossier non remboursables de 10€. Le solde du séjour est à payer au plus tard le jour de votre arrivée.

Modalités de règlement en Location

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début de séjour, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping, ainsi que des frais de dossier non remboursables de 12€.

Le règlement du solde s'effectue pour les locations, 30 jours avant votre arrivée, en intégralité. Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

4. Modification et annulation

Toute modification entraînera des frais de modification à hauteur de 15% du montant du séjour.

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement, options) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et des possibilités. Aucun report ne sera accepté pour la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

Si les modifications du séjour surviennent moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera dû.

Si les modifications surviennent à plus de 30 jours avant la date d'arrivée, les frais de modifications de 15% du montant du séjour seront appliqués.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et d'interruption de séjour. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

En cas d'annulation du fait du campeur et au titre d'indemnité de rupture du contrat. Cette annulation doit être effectuée par écrit (LRAR) ou par e-mail auprès du camping.

En cas de non-présentation sur le camping dans un délai de 24h à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement ou emplacement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

En Emplacement

Annulation à plus de 30 jours avant votre arrivée, il ne sera retenu que les frais de réservation. Annulation entre le 30ème jour et le jour de l'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenue par le camping.

En Location

Annulation plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de votre acompte sera retenu. Annulation entre le 30ème jour et le jour de l'arrivée, le montant total de votre séjour sera dû.

Nous vous invitons fortement à souscrire à une assurance annulation. En cas d'annulation pour un motif couvert par l'assurance, celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues par votre contrat, à l'exception des frais de dossier.

Attention : les Chèques vacances ne sont pas remboursables.

Assurance annulation

Assurance annulation en partenariat avec NEAT.

L'assurance annulation représente un montant de 4% du prix de votre séjour.

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué sauf si vous avez souscrit l'assurance annulation et que votre sinistre est garanti par celle-ci. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation lors de la réservation. Notre partenaire Neat Camping s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrits l'assurance Flex+. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Aucun remboursement ne sera effectué par le camping, c'est Neat, qui après la déclaration de sinistre sous 5 jours, procédera au remboursement (si l'annulation est liée aux causes décrites dans les garanties).

Contact : téléphone +33 5 54 54 25 22 / e-mail : sinistre@neat.eu / <https://declare.neat.eu/campings-independants>

5. Pour votre séjour

Arrivée

En Emplacement : L'emplacement sera disponible à partir de 15h

En Location : Les locatifs pourront être occupés à partir de 16h le jour de l'arrivée.

Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18h00 afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site.

Départ

En Emplacement : L'emplacement devra être libéré pour 11h le jour de départ.

En Location : L'hébergement doit être libéré avant 10h du matin.

Inventaire

Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels, ustensiles de cuisine et la vérification de l'état de propreté ont lieu au départ de chaque locataire. Le locataire est tenu de contrôler le jour de son arrivée et de signaler toutes les anomalies dans les 24h. Un dépôt de garantie de 300€ est exigé avant l'arrivée.

Cette somme sera intégralement restituée au locataire le jour de son départ, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire. Toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution selon la facture de réparation. Pour le nettoyage, si l'état de propreté est jugé irrecevable, une retenue sera effectuée sur la caution d'un montant égal à celui de la prestation de nettoyage de la location. Les inventaires de départ ont lieu entre 8h30 et 10h00. En cas de départ anticipé en dehors des horaires de bureau, la caution sera retournée par courrier au locataire après inspection des lieux par délai maximum de 1 mois.

Responsabilité civile

Les clients doivent être titulaires d'une assurance Responsabilité Civile couvrant tous les dommages corporels ou matériels qu'ils peuvent occasionner.

Ils devront avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens et de véhicules..., ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

6. Animaux

Les animaux sont acceptés sur le camping avec un supplément de 3€ par jour. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Un chien maximum est autorisé par locatif. L'accès dans les chambres et sur les banquettes est interdit à tous les animaux, prévoir obligatoirement un tissu ou une couverture. Ils ne doivent pas incommoder le voisinage par leurs aboiements ou salissures, prévoir sacs pour le ramassage des excréments. Les chiens de type 1 et 2 ne sont pas acceptés sur le camping. Le carnet de vaccination est obligatoire.

7. Règlement intérieur

Le règlement intérieur (disponible sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion après mise en demeure et sans aucun remboursement. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement les personnes qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants d'un hébergement ou d'une parcelle.

Circulation : la vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 23h et 7h du matin, toute circulation à l'intérieur du camping est interdite durant cette période. Un seul véhicule est autorisé par emplacement, un parking est à votre disposition à l'entrée du camping, ou bien à l'extérieur du camping.

Visiteurs : admis dans le camping qu'après avoir indiqué leur identité et leur nombre au bureau d'accueil et uniquement sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

8. Litige

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour. En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal de Morlaix ou Brest. Conformément aux dispositions de l'article L 1612 -1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Medicyc - 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS. Mail : contact@medicyc.fr. Tél : 01 49 70 15 93.

Seule la version française des conditions générales de vente fait foi.

9. Droit à l'image

Toute photo prise sur le camping peut être utilisée pour notre communication. Si vous ou vos enfants ne le souhaitez pas, merci de nous le signaler.

Classement Atout France - 3 étoiles Tourisme

150 empl. dont 62 emplacements Mobilhomes et 88 empl. nus

SAS AVEL DRO au capital de 7 650 € - RCS QUIMPER: 42273098600011 - APE 5530Z

Mise à jour Octobre 2024